

Journée franco-allemande

26 janvier 2022

„La formation doctorale de l'Université
franco-allemande UFA“

Eva-Maria Hengsbach

Chargée de mission "Formation doctorale"

Département "Cursus intégrés et formation
doctorale"



NOTRE MISSION: LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE FRANCO-ALLEMANDE

L'UFA est une institution binationale, fondée en 1997 par les gouvernements d'Allemagne et de France.

L'UFA a pour mission de :

- renforcer la coopération franco-allemande dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche
- initier, évaluer et soutenir financièrement cursus et programmes de formation doctorale franco-allemands
- soutenir la mobilité des étudiants et doctorants et l'insertion professionnelle internationale de ses diplômé*es

BORDEAUX
NANTES
LEIPZIG
DRESDEN



LES INSTRUMENTS DE SOUTIEN

La formation doctorale :

- Cotutelle de thèse
- Collèges doctoraux franco-allemands
- Programmes de PhD-Track
- Manifestations scientifiques





Soutien aux cotutelles de thèse

Faire une thèse en cotutelle, c'est :

- Préparer sa thèse dans deux établissements d'enseignement supérieur, l'un français et l'autre allemand, sous la responsabilité de deux directeurs de thèse
- Obtenir, après une soutenance unique, les deux grades de docteur, français et allemand
- Approcher et s'immerger dans deux cultures de recherche
- Bénéficier de davantage de débouchés professionnels sur le marché de l'emploi franco-allemand



Soutien aux cotutelles de thèse

- Appel à candidature permanent
- Dépôt du dossier de demande de soutien possible dans un délai d'un an à compter de la signature de la convention de cotutelle par les établissements

Montant du soutien (5 000 € max.)

- 1) Allocation forfaitaire de 4 000 € : couverture des frais supplémentaires induits par la mobilité du doctorant
premier versement de 2 000 € : lors de l'acceptation du dossier
deuxième versement de 2 000 € : lors de la fixation de la date de la soutenance (max. 3 ans après le début de la cotutelle)
 - 2) Remboursement des frais de soutenance (1 000 € max.)
L'université doit envoyer à l'UFA les pièces justificatives des dépenses
 - 3) Possibilité de ne déposer qu'une demande de remboursement des frais de soutenance
- pour établir une convention de cotutelle entre les établissements allemands et français, nous proposons une liste des points importants (Check-liste) qui sont nécessaires pour une telle convention.



Enquête menée auprès des diplômés d'une cotutelle

Objectifs :

- Reprendre contact avec les doctorants en cotutelle de thèse
- connaître les bénéfices retirés et les difficultés rencontrées

Résultats :

- Environ 55 % des participants ont effectué une thèse de doctorat en sciences humaines et sociales, près de 35 % en sciences et sciences de l'ingénieur
 - Environ 90 % des participants voient une plus-value réelle dans la cotutelle de thèse
 - Selon environ 66 % des participants au sondage disent que la cotutelle a un effet positif lors de la recherche d'emploi
- L'UFA a mené une étude scientifique avec l'Institut franco-allemand (dfi) de Ludwigsburg qui a abouti à une publication intitulée « Les procédures binationales de doctorat sous l'égide de l'UFA : les défis à relever et les avantages d'une cotutelle de thèse ».

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/doctorant/enquete-cotutelle>



La formation doctorale: Le Collège Doctoral Franco-Allemand (CDFA)

L'objectif des Collèges doctoraux franco-allemands (CDFA) :

- Offrir aux doctorants des formations doctorales structurées entre la France et l'Allemagne
 - Ouverture à toutes les disciplines
 - Possibilité d'associer un pays tiers
 - Accent mis sur la mobilité des doctorants
- L'UFA publie chaque année son appel à projets sur son site Internet. La prochaine date limite de dépôt de demande de soutien est le 31 octobre, au préalable, nous avons demandé une manifestation d'intérêt (le délai est le 30 juin)



La formation doctorale: Le Collège Doctoral Franco-Allemand (CDFA)

Qui peut poser une demande de soutien ?

- Écoles doctorales françaises et aux établissements allemands porteurs d'une formation doctorale structurée
- Durée de financement : quatre ans (depuis 2016)
- Une demande de prolongation est possible

Montant de soutien : max. 261.800 €

- Frais de fonctionnement : 12 000 € par ans
- Développement d'un réseau disciplinaire : 5 000 €
- Aides à la mobilité : 600 € par mois octroyé pour des séjours dans le pays partenaire ou tiers d'une durée maximale de 18 mois
- Indemnités d'expatriation pour 2 doctorants : 1 300 € par mois (uniquement pour les CDFA évalués comme particulièrement innovants et structurés)



Les instruments de soutien : Le programme de PhD-Track

Objectif des programmes de PhD-Track :

- Deux années de master et les trois années de phase doctorale, en une formation d'une durée totale de cinq ans
 - Ouverture à toutes les disciplines
 - Possibilité d'associer un pays tiers
 - Accent mis sur la mobilité des participants
- L'UFA publie chaque année son appel à projets sur son site Internet. La prochaine date limite de dépôt de demande de soutien est le 31 octobre, au préalable, nous avons demandé une manifestation d'intérêt (le délai le 30 juin)



Les instruments de soutien : Le programme de PhD-Track

Les porteurs de projet doivent remplir les conditions suivantes :

- Etablissements français et allemands
- Les deux premières années du programme doivent déboucher sur un diplôme de master ou un autre diplôme conférant le grade de master
- Être porteurs d'une formation doctorale structurée et pour le côté
- français : offrir cette formation dans le cadre d'une/d'école(s) doctorale(s)

Durée et montant de soutien :

- 5 années (une demande de prolongation est possible)
- Frais de fonctionnement : 20 000 €
- Subvention spécifiquement dédiée à la communication : 10 000 € pour les nouvelles demandes de soutien, 5 000 € pour les demandes de reconduction de soutien
- Aides à la mobilité en phase Master : 300 € par mois
- Aides à la mobilité pour les doctorants : 600 € par mois
- Indemnités d'expatriation pour 2 doctorants : 1 300 € par mois (pour les programmes évalués comme particulièrement innovants)



Manifestations scientifiques pour jeunes chercheurs

Le but de ce programme :

- Réunir dans un appel à projets les ateliers de jeunes chercheurs et les écoles d'été
- Programme ouvert à toutes les disciplines et qui peut également associer un pays tiers
- Format : pourra comprendre l'organisation d'une manifestation ou d'une série de manifestations conçue dans une approche évolutive et permettant un effet structurant par récurrence

- Trois appels à projets 2022 : 15/03, 15/06 et 15/10
- Appel à projets blanc
- Appel à projets consacré aux disciplines rares
- Appel à projets consacré à la santé planétaire

→ L'évaluation dura 4 mois.



Manifestations scientifiques pour jeunes chercheurs

Qui peut déposer une demande de soutien ?

- Établissements d'enseignement supérieur français et allemand et organismes de recherche

Durée et montant du soutien (15 000 max) :

- 2 jours minimum et 4 semaines max.
- Dépend de la durée de la manifestation et du nombre de participants : En règle générale, il s'élève à une somme entre 2 000 € et 15 000 €
- Le soutien est destiné à financer la réalisation de la manifestation :
 - Frais de déplacement et de séjour des participants
 - Les dépenses de communication
 - frais de publication



L'UFA en bref



Etat : janvier 2022

BORDEAUX
NANTES
LEIPZIG
DRESDEN



Qui contacter ?

✉ **Cursus intégrés :**
Carole Reimeringer
reimeringer@dfh-ufa.org

✉ **Formation doctorale :**
Eva-Maria Hengsbach
hengsbach@dfh-ufa.org

✉ **Manifestations scientifiques :**
Maria Leprévost
leprevost@dfh-ufa.org



BORDEAUX
NANTES
LEIPZIG
DRESDEN